



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

UNIVERSITÉ D'ÉTAT D'HAÏTI RECTORAT

SG/UEH.....18.037

Port-au-Prince, le 30 AOÛT 2020

Note de dénonciation et de condamnation

Objet: Le Rectorat de l'Université d'Etat d'Haïti dénonce et condamne l'assassinat du professeur Monferrier DORVAL

Le Rectorat de l'Université d'Etat d'Haïti a appris avec stupéfaction et une profonde amertume, l'assassinat crapuleux du professeur Monferrier DORVAL, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Port-au-Prince, survenu dans la nuit du vendredi 28 août 2020 en sa résidence privée.

Le Rectorat dénonce et condamne énergiquement ce crime odieux qu'il estime de trop pour le pays. Il croit que ce dernier ne doit pas rester impuni comme les nombreux autres crimes commis à travers le pays à longueur de journée. En ce sens, le Rectorat réclame la mise en mouvement de l'action publique contre les auteurs et co-auteurs intellectuels qui ont exécuté ce forfait afin qu'ils soient punis conformément à la loi et que justice soit rendue à toute la société haïtienne.

Le Rectorat, au nom de la communauté universitaire, salue le départ de ce grand professeur de droit constitutionnel et de cet éminent intellectuel qui a contribué énormément à la formation de plusieurs générations d'étudiants de l'Université d'Etat d'Haïti.

Docteur en droit, Maître Monferrier Dorval a enseigné pendant plusieurs décennies à l'UEH, notamment à la Faculté des Sciences Humaines (FASCH) et la Faculté de Droit et des Sciences Economiques (FDSE). Ancien conseiller juridique de l'Université d'Etat d'Haïti, Maître Monferrier DORVAL est un homme de conviction, humble, respectueux des principes, qui s'est toujours battu pour l'établissement d'un Etat de droit en Haïti. Sa mort constitue déjà une grande perte pour notre université et pour tout le pays en général.

Le Rectorat de l'UEH présente ses sympathies à sa famille, à ses collègues de la basoche, à ses amis et à tous ceux affectés par ce décès complètement inattendu.



Fritz DESHOMMES
Recteur de l'UEH